

Saison 2021 - 2022



Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble

## PARTICIPATION aux FRAIS de DEPLACEMENT

Déplacement du :  au :   
Lieu du déplacement :

Epreuves individuelles   
Epreuves par equipe   
Autres (préciser)

*Pour le par équipe , merci de préciser la journée le niveau de l'équipe et le numero de phase.  
ex : J2R4P1 (journée 2, niveau R4, phase 1)*

Nombre de participants :   
Responsable :

Distance (aller retour > 130 km) :

### TRANSPORT

Train :   
Avion :   
Voiture : (0,15€/km)   
Autoroute:   
Location de véhicule :   
Métro, bus, parking, taxi :

*Pour les frais de train, avion, location de voiture et hotel sont à valider avec le Trésorier avant le déplacement.*

### HERBERGEMENT

Chambre   
Repas   
Buvette/casse-croutes :

*Seules les dépenses de buvette de l'accompagnateur/entraîneur sont prises en charge par le TTTMG. Les joueurs régulent leur dépenses.*

### DIVERS

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

**TOTAL DE LA DEMANDE**

Nom de la personne à rembourser

Signature du responsable

Aucun remboursement ne sera effectué sans que le feuille soit complétée avec toutes les informations requises et sans les justificatifs des dépenses engagées

### cadre réservé Trésorier TTTMG

Payé le :

Chèque/virement :

Numero :